

L'ONU acte l'échec de la guerre contre la drogue

► La session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies consacrée à la lutte contre la drogue s'est ouverte mardi à New York

► Le projet de résolution entérine l'échec du tout-répressif qui a prévalu ces dernières décennies et accorde une plus large place à la prévention et au soin

► La lutte contre la drogue représente 1 000 milliards de dollars par an. Pourtant, ce marché génère 300 milliards de chiffre d'affaires annuel

► Les politiques de tolérance zéro ont par ailleurs été néfastes pour la santé publique. En témoigne la progression fulgurante du VIH en Russie

► Uruguay, Canada, Portugal... Les pays qui expérimentent de nouvelles approches sont de plus en plus nombreux
LIRE PAGE 9

Panama papers

LES COMPTES OFFSHORE DE L'AUTORITÉ PALESTINIENNE

► L'un des fils de Mahmoud Abbas détenait près d'un million de dollars d'actions dans une société des îles Vierges

► A Malte, le gouvernement est ébranlé par le scandale des « Panama papers »

► LIRE PAGE 8



Le président palestinien, Mahmoud Abbas à Ramallah, le 11 avril.
THOMAS COEX / AFP

Nuit debout, le tournant Finkelkraut ?

L'attitude d'une partie des manifestants à l'encontre du philosophe Alain Finkelkraut a relancé la polémique sur la nature et les limites du mouvement

DÉBATS - LIRE PAGES 12 ET 20

SCIENCE & MÉDECINE



► Grippe aviaire : les chercheurs contre-attaquent
► Soigner le stress post-traumatique

SUPPLÉMENT

Energie Les dangers que doit affronter EDF

La liste des participants est impressionnante: mercredi 20 avril, à l'Élysée, François Hollande, Manuel Valls, Jean-Marc Ayrault, Emmanuel Macron, Michel Sapin et un conseiller de Ségolène Royal se réuniront pour parler d'EDF. Il s'agit pour l'actionnaire public de décider si l'entreprise doit ou non construire deux coûteux réacteurs EPR en Grande-Bretagne, et, le cas échéant, de prévoir le plan de financement adéquat. Quelle

que soit la décision qui sera arrêtée, les risques que devra affronter EDF sont très importants. Qu'ils soient d'ordre financier, technologique, politique, commercial ou social.

LIRE LE CAHIER ÉCO PAGE 3

LE REGARD DE PLANTU



Cinéma

« Everybody Wants Some!! », so vintage!

LIRE PAGES 14-17

Soudan du Sud

Après deux ans de guerre, l'espoir de la paix

LIRE PAGE 2

Hôpitaux

A Calais, on soigne les Anglais

LIRE PAGE 12



LIRE PAGE 22

30 mars - 17 juillet 2016
71, rue du Temple 75003 Paris
mahJ
musée d'art et d'histoire du Judaïsme

Lore Krüger une photographe en exil 1934-1944

CO Berlin

L'ONU acte l'échec de la guerre contre les drogues

La session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies privilégierait la prévention et les soins

Va-t-on vers la fin de la guerre aux drogues ? La session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies, du 19 au 21 avril à New York, devrait marquer un tournant dans l'approche de la politique sur les stupéfiants. Dans le contexte d'un bilan de plus en plus critique du plan d'action 2009-2019 qui fait la part belle au tout-répressif, le projet de résolution, qui sera soumis au vote de l'Assemblée jeudi, présente des inflexions notables, en faisant plus de place au sanitaire et au social. Reste à savoir si ce document, non contraignant, demeurera à l'état de déclaration formelle ou sera mis en pratique par beaucoup des 193 Etats membres.

Le projet de résolution, préparé en mars, fait référence à « une société exempte de tout abus de drogues », et non plus à un utopique « monde sans drogue ». Il accorde plus de place à la prévention et au soin, et défend des politiques et mesures judiciaires « proportionnées » ainsi que le recours à la naloxone, un antidote utilisé en cas de surdose aux opiacés. Enfin, il prône les « mesures visant à réduire au minimum les conséquences néfastes de l'abus de drogues sur la santé publique et la société », contorsion linguistique pour éviter l'expression de « réduction des risques » rejetée par la Russie.

C'est un changement radical : dans le sillage de la « guerre à la drogue » préconisée au début des années 1970 par le président américain Richard Nixon, une précédente session extraordinaire de l'Assemblée générale, en 1998, avait adopté le slogan : « Un monde sans drogue : nous pouvons y arriver. » Résultat, les dé-

penses pour lutter contre ce fléau sont actuellement évaluées à 1 000 milliards de dollars (883 milliards d'euros) par an à l'échelle mondiale, dont environ 50 milliards de dollars pour les Etats-Unis. Pourtant, le narcotraffic planétaire génère un chiffre d'affaires de 300 milliards de dollars – en deuxième position après celui des armes – et l'interdiction ne réussit pas à rendre les prix de l'offre prohibitif

« But inatteignable »

« Cette politique a échoué sur toute la ligne : beaucoup d'usagers de drogue ont été infectés par le VIH et les virus des hépatites, ont été emprisonnés ou soumis à la contrainte. Ni l'offre ni la demande n'ont été réduites. Dans beaucoup de pays, le gouvernement et la société civile ont compris que le slogan "Un monde sans drogue" n'est ni réaliste ni utile », juge Daniel Wolfe, directeur du programme international de réduction des risques de l'Open Society Foundations, un réseau de fondations créé par le milliardaire américain George Soros.

Le rapport de 2014 « Mettre fin aux guerres contre la drogue » de la London School of Economics dressait, lui aussi, un bilan sans appel : « La stratégie mondiale dirigée par les Nations unies de parvenir à un "monde sans drogue" a échoué. Poursuivre ce but inatteignable s'est révélé dommageable pour la sécurité des hommes et le développement socio-économique. » De même, la Commission sur la santé mondiale accusait, dans la revue médicale *The Lancet* le 24 mars, la guerre à la drogue et les politiques de « tolérance zéro » d'avoir sapé la santé publique

Au Vietnam, une affiche incite les toxicomanes à prendre un substitut aux opiacées, la méthadone, pour éviter les seringues usagées contaminées par le VIH.

HOANG DINH NAM/AFP



dans le monde et contribué à beaucoup des crises de santé publiques actuelles.

Parmi les conséquences les plus visibles, la progression fulgurante de l'infection par le VIH en Russie, où la loi interdit les programmes de substitution aux opiacés – qui évitent l'injection – et où ceux permettant l'échange de seringues et d'aiguilles ne sont autorisés qu'au compte-gouttes. Le nombre officiel de personnes

séropositives y est passé de 500 000 en 2010 à 907 000 à la fin 2014, sachant que près de 60 % des cas d'infection sont dus à l'injection de drogue dans des conditions non stériles. « Quelle autre politique publique, nationale et internationale, avec des indicateurs montrant qu'elle échoue depuis quarante ans, pourrait continuer à être prônée ? », s'étonne Nathalie Latour, déléguée générale de la Fédération addiction.

Certains pays expérimentent de nouvelles approches. En décembre 2013, l'Uruguay a été le premier Etat au monde à légaliser la production, la distribution et la consommation du cannabis dans le but d'en contrôler le marché et de le soustraire au crime organisé. Aux Etats-Unis, le Colorado et l'Etat de Washington ont mis en place une politique publique de régulation du marché du cannabis, tandis que le Vermont en débat. Le nouveau premier ministre canadien Justin Trudeau a promis la légalisation de cette substance et le président mexicain Enrique Peña Nieto a proposé un grand débat national. En Europe, le Portugal a décriminalisé l'usage du cannabis.

Salles d'injection

La Suisse a été pionnière, en 1986, en matière d'expérimentation de salles d'injection sous supervision médicale, permettant, en cas d'overdose aux opiacés, l'administration de la naloxone, outre l'accès à du matériel d'injection stérile. Une dizaine de pays européens disposent de tels sites et d'autres, dont la France et l'Irlande, ont avancé dans cette voie.

Selon les ONG Harm Reduction International et HIV/AIDS Alliance, réorienter, d'ici à 2020, 7,5 % des dépenses visant au contrôle des drogues, vers les moyens de prévention de l'infection par le

Le narcotraffic génère 300 milliards de dollars par an et l'interdiction ne réussit pas à rendre les prix de l'offre prohibitifs

VIH chez les usagers de drogues injectables, permettrait de réduire de 94 % les nouvelles infections et de 93 % les morts. En mars, le rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants, qui veille à la mise en œuvre des traités internationaux, invitait à « réexaminer les politiques et les pratiques ».

La nouvelle résolution de l'ONU pèsera-t-elle réellement ? Pour Daniel Wolfe, cela dépendra de la manière dont les délégations nationales feront bouger les lignes : « La Suède, le Japon ou les Philippines, qui étaient jusqu'ici sur une ligne dure, ont évolué et pourraient le faire savoir, explique-t-il. Plus des pays, notamment européens, appuieront une politique favorisant la réduction des risques, plus des pays hésitants pourraient ne pas se cantonner à soutenir une politique mi-chèvre mi-chou. »

PAUL BENKIMOUN

La « politique des petits pas » de la France

LA POSITION DÉFENDUE par la France lors de la session extraordinaire de l'ONU consacrée au « problème mondial de la drogue » devrait être à l'image de la politique menée depuis 2012 : prudente et pragmatique. Danièle Jourdain-Menninger, la présidente de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca), a d'ailleurs coutume de dire qu'elle mène à ce poste une « politique des petits pas », hors de toute « idéologie ». Une ligne jugée parfois trop timorée par certains acteurs du monde associatif.

A New York, M^{me} Jourdain-Menninger devrait défendre une « approche globale et équilibrée », reposant sur la prévention, la répression et le soin. Elle devrait mettre en avant les différentes expérimentations lancées ces dernières années en France. Parmi celles-ci, l'ouverture de deux salles de consommation à moindre risque (« salles de

shoot ») à l'automne 2016 à Paris et à Strasbourg ou le lancement d'un projet pilote, en juin 2015, au tribunal de Bobigny (Seine-Saint-Denis), afin de permettre à plus d'une quarantaine de délinquants toxicomanes ou alcooliques récidivistes de suivre un programme thérapeutique intensif au lieu de purger une peine de prison. Elle devrait par ailleurs expliquer comment le réseau des « consultations jeunes consommateurs », qui gère 540 points de consultation, cherche aujourd'hui à aller davantage à la rencontre des adolescents pour gagner en efficacité.

Une loi inefficace

Mais, si ces initiatives sont loin d'être négligeables, le « pragmatisme » de la France en la matière s'est jusqu'à présent arrêté au seuil de la législation de 1970 prohibant l'usage des stupéfiants, qui a pourtant fait la preuve de son inefficacité. Un jeune de 17 ans sur

deux a déjà expérimenté le cannabis, et près d'un sur dix fume régulièrement des joints, selon les derniers chiffres de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies.

« La consommation du cannabis, parce qu'elle a un impact sur la santé publique, doit rester un interdit », a rappelé le premier ministre, Manuel Valls, le 13 avril, après l'appel de Jean-Marie Le Guen, le secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement, à ce que « le Parti socialiste ouvre un débat sur la fin de la prohibition du cannabis ». Dans ce contexte, les réflexions menées discrètement ces derniers mois par la Mildeca avec les ministères de la santé, de la justice et de l'intérieur autour d'une contraventionnalisation du délit d'usage du cannabis – avec une amende d'un montant maximum de 450 euros – pourraient ne pas voir le jour d'ici à la fin du quinquennat. ■

FRANÇOIS BÉGUIN

En Chine, 493 élèves malades dans un lycée situé sur un terrain pollué

Bronchites, lymphomes et leucémies se sont déclarés dans un établissement scolaire de Changzhou, construit sur un ancien site chimique

Dans un pays où pollution et éducation comptent parmi les préoccupations majeures des familles, un sujet diffusé par la télévision publique chinoise, dimanche 17 avril, sème l'anxiété. Selon ce reportage de CCTV, 493 enfants sont malades sur les 620 qui ont subi un examen médical à l'école des langues étrangères de la ville de Changzhou, dans le très industriel delta du Yangzi. Plaques d'irritations, saignements de nez : on relève dans ce collège-lycée des cas de bronchite mais aussi de lymphome et de leucémie.

Le site accueille 2 800 étudiants depuis son ouverture en septembre 2015. Par le passé, la zone était consacrée à l'un des piliers de l'économie de Changzhou, 160 km à l'ouest de Shanghai : la chimie.

En réalité, l'affaire qu'évoque la télévision centrale n'est pas inédite. A l'hiver 2015-2016, l'agence officielle Chine nouvelle faisait état d'une odeur pestilentielle provenant de l'autre côté de la rue. En particulier à partir de décembre, trois mois après l'inauguration du nouveau complexe d'enseignement secondaire, parents et enfants s'étaient alarmés de la multiplication des cas d'éruptions cutanées, d'irritations oculaires et de nausées.

Les Chinois s'inquiètent particulièrement des pollutions de source chimique, dans des villes où un certain laxisme a longtemps régné, dans un contexte de course pour attirer les investissements. La lutte contre ce fléau est devenue un thème politique majeur. En mars 2014, le premier mi-

Une enquête en 2013 a constaté des niveaux élevés d'hydrocarbures et de chlorure de benzyle

nistre, Li Keqiang, déclarait une « guerre contre la pollution ». Signe de la crainte populaire, le hashtag « école contaminée » atteignait 43 millions de références sur Weibo, le Twitter chinois, mardi 19 avril au matin.

En janvier, le site d'information Caixin, réputé pour ses enquêtes malgré la censure qui pèse sur la

presse chinoise, citait un parent jugeant l'odeur insupportable même le temps de déposer les enfants le matin devant l'établissement incriminé : « Mais eux doivent rester à l'école et respirer cet air toxique toute la journée. C'est déchirant. »

Lorsque les cours avaient repris en février après les congés du Nouvel An lunaire, certaines familles avaient hésité à y renvoyer leurs enfants, d'autres avaient cherché à les scolariser ailleurs, ce qui n'est pas évident en milieu d'année.

Dès le 29 janvier, le ministère de l'environnement avait déterminé que l'odeur provenait du site industriel abandonné, un temps partagé par trois acteurs de la chimie dont Changlong, une branche du premier producteur chi-

nois de pesticides, Noposion, qui avait ouvert là une usine en 2000 pour la fermer en 2010.

Mi-février, Gao Yuefeng, le sous-directeur du bureau environnemental du district de Xinbei, où le site est implanté, avait expliqué à la presse locale qu'une enquête avait bien été conduite entre 2011 et 2013. Les autorités avaient relevé des niveaux d'hydrocarbures et de chlorure de benzyle élevés, mais M. Gao précisait que la contamination du sol n'était pas « grave », tandis que celle de l'air restait dans les normes nationales.

Dissimulation de déchets

Pourtant, d'après l'un des articles de Caixin, plusieurs ex-salariés de l'usine aujourd'hui à la retraite, dont un nommé Xu

Lixiong, racontaient dès octobre 2015 au bureau de l'environnement que l'usine avait enterré des déchets toxiques avant de déménager. Un de ses anciens collègues avait expliqué que, entre 2008 et 2010 en particulier, l'entreprise avait fait disparaître à une dizaine de mètres sous terre une quantité indéterminée de ces déchets.

L'administration locale s'était défendue contre ces accusations, soutenant avoir creusé à trente endroits et dépensé 1 million de yuans (136 000 euros) pour une investigation de quinze jours, sans rien découvrir de problématique. Mais pour M. Xu et les autres retraités lanceurs d'alerte, les officiels avaient en fait employé une carte inexacte. ■

HAROLD THIBAUT